

L'ORIGINE DES PRECEPTES DU REIKI

Les préceptes du Reiki constituent le fondement du système Reiki. Les voici :

Ne vous inquiétez pas

Ne vous mettez pas en colère

Soyez reconnaissant

Soyez fidèle à vous-même et à votre être

Faites preuve de compassion envers vous-même et envers les autres

Lors d'une leçon pendant mon récent séjour de formation personnelle au Japon, l'Ajari (éminent moine du bouddhisme Tendai ou Shingon) m'a montré un verset bouddhiste spécifique appelé « Shichibutsu tsukaige » (Le verset d'exhortation des sept Bouddhas, également appelé les préceptes des sept Bouddhas). Ce verset est tiré du Hokku-kyo, Dharma-pharse Sutra, un recueil de versets constituant l'enseignement fondamental de la morale bouddhiste. Shoaku makusa

Shuzen bugyo

Jijo goi

Zesho Bukkyo

Ne faire aucun mal

Ne faire que le bien

Purifier son esprit

Tels sont les enseignements du Bouddha.

Quand l'Ajari a écrit cela au tableau, ma première pensée a été : les préceptes du Reiki créés par Usui Mikao, le fondateur du système Reiki ! Voici ce que j'ai observé...

Ne pas faire le mal

– indique au pratiquant comment ne pas agir

– se rapporte directement à l'instruction d'Usui de ne pas éprouver d'inquiétude ni de colère (ne pas se faire de mal, ni à autrui... à quoi que ce soit)

Ne faire que le bien

– indique au pratiquant comment agir

– se rapporte aux instructions plus détaillées d'Usui sur la gratitude, la fidélité à soi-même et à son être, et la compassion

Purifier son esprit

– invite le pratiquant à mettre en œuvre les préceptes afin d'en recevoir les bienfaits

– Les préceptes du Reiki concernent tous l'esprit

– se rapporte à l'injonction des préceptes complets du Reiki : « pratiquer le gassho matin et soir, méditer et réciter ».

Ce qui m'a amené à me demander :

Usui aurait-il utilisé les préceptes des sept Bouddhas comme base pour ses préceptes ?

A-t-il créé les préceptes du Reiki pour rendre les préceptes des sept Bouddhas plus accessibles aux pratiquants non bouddhistes ? N'oublions pas qu'à l'époque d'Usui, le shintoïsme d'État était la norme. Peut-être a-t-il adapté les préceptes des sept bouddhas à ses élèves pratiquant le shintoïsme d'État ?

Ces réflexions nous éclairent également sur la pratique qu'Usui lui-même a pu adopter

. Par Frans Stiene.

Traduction Edith GAUTHIER